



POLITIQUE D'UTILISATION ACCEPTABLE

La présente politique d'utilisation acceptable (la « Politique d'Utilisation Acceptable ») fait partie intégrante du Contrat d'Abonnement conclu entre l'Abonné et iCIMS, Inc. (le « Contrat »). En cas de contradiction entre la présente Politique d'Utilisation Acceptable et le Contrat, sauf disposition contraire expresse, les dispositions du Contrat prévaudront. Tous les termes commençant par une majuscule qui ne sont pas définis dans la présente Politique d'Utilisation Acceptable ont le sens qui leur est attribuée dans le Contrat d'Abonnement alors en vigueur, disponible à l'adresse suivante : <https://icims.com/gc/>.

1. Utilisation Conforme

L'Abonné s'engage à respecter, et à faire respecter par ses Utilisateurs, la présente Police d'Utilisation Acceptable, le Contrat, ainsi que l'ensemble de la Documentation. iCIMS pourra refuser l'accès à l'Abonnement à l'Abonné ou à tout Utilisateur, dans la mesure nécessaire pour faire valoir ses droits ou exécuter ses obligations au titre de la présente Politique d'Utilisation Acceptable ou du Contrat. iCIMS s'efforcera, dans la mesure du raisonnable et si cela ne nuit pas à ses intérêts commerciaux légitimes ou à ceux de ses Affiliés, de notifier préalablement à l'Abonné toute restriction d'accès. iCIMS ne saurait être tenu responsable de toute utilisation de l'Abonnement par l'Abonné, ses Affiliés ou Utilisateurs qui contreviendrait à la présente Politique d'Utilisation Acceptable.

2. Restrictions

L'Abonné comprend, reconnaît et accepte qu'il ne doit pas, sauf disposition contraire prévue dans le Contrat ou accord exprès et écrit d'iCIMS : (i) copier ou reproduire tout ou partie de l'Abonnement, sous quelque forme ou sur quelque support que ce soit ; (ii) modifier, désassembler, décompiler, adapter, restructurer, réorganiser, recompiler, reformater, créer des œuvres dérivées à partir de l'Abonnement, y apporter des modifications ou tenter de quelque manière que ce soit de reconstituer ou de découvrir tout code source ou algorithme de l'Abonnement ou de toute partie de celui-ci, et ce par quelque moyen que ce soit ; (iii) supprimer toute mention de droits d'auteur, de droits de propriété ou toute légende restrictive, ou contourner ou désactiver toute protection mise en place contre l'utilisation non autorisée de l'Abonnement et/ou de données tierces ; (iv) supprimer toute légende ou notification d'iCIMS, de ses Affiliés ou de ses concédants de licence figurant sur toutes copies, adaptations ou réorganisations autorisées de l'Abonnement (ou de toute partie de celui-ci) ; (v) fournir, ou rendre disponible de quelque manière que ce soit l'Abonnement à un tiers ; (vi) omettre de prendre les mesures appropriées auprès de ses salariés, agents ou sous-traitants, par voie contractuelle ou autre, afin de satisfaire à ses obligations au titre de la présente Politique d'Utilisation Acceptable ou du Contrat, en ce qui concerne l'utilisation, la copie, la protection et la sécurité de l'Abonnement et/ou des Données de l'Abonné ; (vii) utiliser, copier, modifier, redistribuer, publier, afficher, exécuter ou retransmettre tout ou partie de l'Abonnement en dehors des conditions expressément autorisées par le Contrat, sans l'accord préalable et écrit d'iCIMS, lequel peut être accordé ou refusé à la seule discrétion d'iCIMS ; (viii) utiliser dans le cadre de l'Abonnement tout robot, araignée (spider), dispositif automatique ou technologie visant à simuler un utilisateur sans interface graphique (« headless user ») capable d'exécuter des automatisations par le biais des mêmes interactions et interfaces qu'un utilisateur humain ; (ix) utiliser l'Abonnement pour envoyer des messages en violation des lois, règles ou réglementations applicables ; (x) utiliser l'Abonnement pour traiter ou stocker des Données de l'Abonné au-delà de la durée autorisée par la loi ; ou (xi) utiliser l'Abonnement pour collecter, traiter ou stocker des Données Personnelles de l'Abonné (telles que définies dans l'Addendum sur le Traitement des Données) concernant des mineurs en violation des lois, règles et réglementations applicables. iCIMS pourra, à sa seule discréction, supprimer ou retirer toute Donnée de l'Abonné utilisée dans le cadre de l'Abonnement en violation de la présente Politique d'Utilisation Acceptable.

3. Utilisations Interdites

L'Abonné comprend, reconnaît et accepte qu'il ne doit pas utiliser l'Abonnement pour, sciemment : (i) usurper l'identité d'une personne ou entité ou faire de fausses déclarations concernant son affiliation avec une personne ou entité ; (ii) intercepter des données qui ne lui sont pas destinées, ni à ses Utilisateurs ; (iii) procéder à un piratage (éthique ou de toute nature), y compris sonder, scanner ou tester (ou tenter de le faire) les charges, la sécurité technique ou toute autre vulnérabilité de l'Abonnement, ou tenter de violer ou tester les mesures de sécurité ou d'authentification ; (iv) fournir ou saisir des Données de l'Abonné susceptibles de manipuler, dégrader, corrompre ou porter atteinte de toute autre manière à l'Abonnement ou aux services fournis par iCIMS ; ou (v) utiliser l'Abonnement pour mener toute activité illégale ou illicite. L'Abonné accepte également de ne pas utiliser l'Abonnement pour télécharger, publier, envoyer par e-mail, transmettre, stocker, distribuer ou rendre disponible : (a) tout contenu, comportement ou action illicite, nuisible, mensonger, menaçant, abusif, harcelant, délictuel, diffamatoire, vulgaire, obscène, calomnieux, frauduleux, trompeur, illégal, intrusif envers la vie privée d'autrui, haineux, raciste, ou autrement répréhensible ; (b) toute communication non sollicitée ou non autorisée (conformément aux sections 7 et 8 ci-dessous) ; (c) toute Donnée de l'Abonné ou tout support ou ressources matériels (ou tentative de dissimuler la nature, l'origine ou la localisation de tels éléments) à destination de toute personne ou organisation désignée comme terroriste étrangère par le gouvernement des États-Unis en vertu de l'article 219 de la Loi américaine sur l'immigration et la nationalité, ou en violation de

toute législation américaine relative au contrôle des exportations ; (d) toute Donnée de l'Abonné ou tout support ou ressources matériels (ou dissimuler ou déguiser la nature, la localisation, la source ou la propriété de tels supports ou ressources) à toute personne ou entité située dans un pays faisant l'objet de sanctions imposées par les États-Unis, le Royaume-Uni ou l'Union européenne (UE), ou à toute personne ou entité figurant sur une liste de personnes ou d'entités restreintes de ces juridictions, y compris, sans s'y limiter, les listes de sanctions de l'Office of Foreign Assets Control (OFAC) des États-Unis, la Denied Persons List ou la Entity List du U.S. Department of Commerce, en violation des lois applicables en matière de sanction ; (e) tout dispositif de type bombe logique, ver, virus, maliciel (malware), rançongiciel (ransomware), verrou, drop-dead device ou tout autre composant logiciel ou information stockée électroniquement, destiné, de quelque manière que ce soit, à : (1) endommager, détruire, altérer ou affecter négativement le fonctionnement de l'Abonnement ou de tout logiciel, matériel ou service associé à l'Abonnement ; ou (2) révéler, corrompre ou altérer toute Donnée de l'Abonné, ou tout autre logiciel, matériel ou information appartenant ou liée à un tiers ; ou (f) toute Donnée de l'Abonné incorrecte ou trompeuse.

4. Limitations

Sauf disposition contraire dans le Bon de Commande et/ou le Cahier des Charges applicable, l'Abonné comprend et reconnaît qu'iCIMS peut, tel que décrit dans la Documentation, établir des limitations d'utilisation, techniques ou autres, concernant l'utilisation des Données de l'Abonné, ainsi que l'utilisation ou l'accès à l'Abonnement (ou à toute partie de celui-ci) par l'Abonné, ses Affiliés ou ses Utilisateurs. iCIMS fournira à l'Abonné une notification commercialement raisonnable (ce qui, aux fins de la présente section, peut inclure une mise à jour de la Documentation conformément au Contrat) concernant toute nouvelle pratique ou limitation applicable à un ou plusieurs abonnements spécifiques (à savoir les produits, offres, portails, modules, articles concernés) (« **L'Abonnement Affecté** ») conformément aux conditions y afférentes. Si l'Abonné informe par écrit à iCIMS, dans un délai de quinze (15) jours à compter de ladite notification, toute objection à cette nouvelle pratique ou limitation concernant l'Abonnement Affecté, cette modification ne prendra pas effet tant qu'un accord n'aura pas été trouvé entre iCIMS et l'Abonné. Si aucun accord n'est trouvé dans un délai de soixante (60) jours à compter de l'objection de l'Abonné, ladite pratique ou limitation ne s'appliquera pas à l'Abonné pour le reste de la Durée d'Abonnement, étant entendu qu'iCIMS pourra, à sa seule discrétion, résilier l'Abonnement Affecté pour convenance, moyennant un préavis écrit de trente (30) jours. En cas d'une telle résiliation, le seul recours de l'Abonné sera de recevoir un remboursement des montants prépayés mais non utilisés, spécifiquement liés à l'Abonnement Affecté.

5. Utilisateurs Nommés

L'Abonné devra veiller à ce que seuls des Utilisateurs nommément désignés accèdent à l'Abonnement ou l'utilisent, et que chaque Utilisateur nommé corresponde à une personne physique distincte. L'utilisation d'une interface utilisateur, d'un portail ou d'une page intermédiaire non fourni par iCIMS, permettant d'agrger des données, informations ou actions provenant de plusieurs individus ou utilisateurs au sein des Programmes, sera considérée comme impliquant des Utilisateurs nommés distincts au titre du présent Contrat. En outre, le partage d'identifiants ou de mots de passe permettant l'accès à l'Abonnement est strictement interdit. L'Abonné est responsable de toute mauvaise utilisation des identifiants ou mots de passe par ses Utilisateurs.

6. Consentements et autorisations

L'Abonné comprend, reconnaît et accepte que : (i) iCIMS n'est ni entité réglementée ni un partenaire commercial au sens de la loi américaine HIPAA (*Health Insurance Portability and Accountability Act of 1996*) et des règlements qui en découlent ; et (ii) l'Abonné ne doit pas, et doit s'assurer qu'aucun Utilisateur ne le fait, utiliser l'Abonnement pour soumettre, importer, traiter ou stocker toute information relative à la santé, que ce soit pour fonder des décisions médicales ou dans le cadre d'activités impliquant la prestation de soins de santé ou nécessitant la divulgation, le traitement ou le stockage de telles informations. En outre, l'Abonné est seul responsable de déterminer la forme appropriée des notifications, consentements et/ou autorisations éventuellement requis par les lois ou réglementations applicables, et de les fournir ou obtenir en lien avec la collecte, l'utilisation, la divulgation, le transfert ou tout autre traitement, ou encore l'accès à toute Donnée de l'Abonné.

7. Respect des Messages Electroniques

L'Abonné reconnaît et comprend que d'autres termes, conditions et politiques peuvent s'appliquer à son utilisation des Produits de Communication, comme indiqué plus en détail à la Section 8 (Fournisseurs de numéros de téléphone) ci-dessous. L'Abonné s'engage à respecter les règles suivantes lorsqu'il envoie des messages électroniques via l'Abonnement : (i) n'utiliser que des listes de diffusion issues d'un consentement explicite (opt-in) des destinataires à recevoir des courriels de l'Abonné ; (ii) inclure systématiquement dans chaque message un mécanisme de désinscription fonctionnel permettant au destinataire de se retirer de la liste, sauf disposition contraire prévue par la loi applicable ; (iii) honorer toute demande de désinscription dans un délai de dix (10) jours (ou dans tout autre délai requis par la loi applicable) ; (iv) publier, maintenir et respecter une politique de confidentialité conforme aux exigences légales, que l'Abonné contrôle ou non l'envoi du message ; (v) inclure dans chaque message : (a) un lien vers la version en vigueur de la politique de confidentialité applicable, et (b) une adresse postale physique valide ou un lien permettant d'y accéder. Il est en outre interdit à l'Abonné, dans le cadre de l'utilisation de l'Abonnement : (1) d'envoyer des messages à partir de listes d'adresses achetées ou louées ; (2) d'utiliser des adresses d'expéditeurs, noms de domaine ou serveurs tiers sans autorisation préalable ; (3) d'envoyer régulièrement des messages à des adresses génériques (ex. : webmaster@domain.com, info@domain.com) ; (4) d'envoyer des messages qui génèrent un nombre déraisonnable de signalements comme « spam » ou similaires, même si les messages ne sont pas objectivement des spams ; (5) de masquer

l'origine ou l'objet du message, ou de falsifier ou manipuler l'adresse d'expédition, l'objet, l'en-tête ou toute information de transmission ; (6) d'envoyer des offres visant à collecter des informations personnelles ou à générer des prospects pour des tiers ; (7) d'envoyer des chaînes de lettres, systèmes pyramidaux ou tout autre contenu incitant à transférer le message à des tiers inconnus ; (8) d'utiliser des listes d'adresses générées automatiquement ou collectées via des procédés automatisés ; (9) d'adopter des pratiques d'envoi ou des taux de livraison qui ont un impact négatif sur l'Abonnement ; (10) d'importer ou d'incorporer dans toute liste de contacts téléversée dans l'Abonnement des données sensibles, telles que : numéro de sécurité sociale, numéro d'assurance nationale, données de carte bancaire, mots de passe, identifiants de sécurité, numéros de comptes bancaires ou informations personnelles, médicales ou financières sensibles. L'Abonné reconnaît et accepte que d'autres conditions générales et politiques peuvent s'appliquer à l'utilisation des Produits de communication, comme décrit dans la Section 8 ci-après.

8. Fournisseurs de numéros de téléphone (le cas échéant)

Certains produits inclus dans l'Abonnement peuvent permettre à l'Abonné d'envoyer des messages par numéro de téléphone et/ou code court, via SMS ou d'autres méthodes. Une telle utilisation de l'Abonnement par l'Abonné est strictement limitée à des fins de recrutement et d'acquisition de talents. iCIMS fait appel à des prestataires tiers pour fournir les numéros de téléphone et/ou les codes courts utilisés par l'Abonné dans les produits concernés. Si l'Abonné choisit d'utiliser un produit nécessitant ces éléments, il sera informé, via la page « Préférences utilisateur » de sa plateforme, de l'identité du fournisseur tiers concerné. Les fournisseurs actuellement utilisés sont les suivants, avec un lien vers leurs conditions générales, politiques et modalités d'utilisation respectives:

- [Twilio](#)
- [Vonage](#)

L'Abonné comprend, reconnaît et accepte que l'utilisation des numéros de téléphone et/ou des codes courts dans le cadre de l'Abonnement doit être conforme aux normes professionnelles applicables, notamment celles émises par : la [CTIA](#) (Cellular Telecommunications Industry Association), la [CWTA](#) (Association canadienne des télécommunications sans fil), l'[ETNO](#) (European Telecommunications Network Operators' Association), et la [GSMA](#) (Global System Mobile Association), selon le cas. L'utilisation de l'Abonnement par l'Abonné doit être également être conforme à l'ensemble des lois et réglementations applicables aux communications à destination ou en provenance des destinataires de messages, y compris, sans s'y limiter : le CAN-SPAM Act des États-Unis, le Telephone Consumer Protection Act (TCPA) des États-Unis, la Loi canadienne anti-pourriel (Loi C-28), ainsi que toute autre législation nationale, fédérale, étatique, locale ou étrangère applicable.

Dans le cas où l'Abonné choisit d'utiliser ou de souscrire à un produit permettant l'envoi de messages SMS ou similaires via des numéros ou codes courts, il reconnaît et accepte être seul responsable du respect de toutes les conditions générales, lignes directrices, politiques et obligations imposées par les organisations listées ci-dessus, ainsi que par toute autre instance d'autorégulation équivalente, le cas échéant.